

**DESTINATAIRES :** Membres du personnel, gestionnaires et médecins du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITRICE :** Caroline Chantal, directrice adjointe clinico-administrative des services professionnels

**DATE :** 7 octobre 2020

**OBJET :** **NOUVELLE MÉTHODE INFORMATISÉE DE TRANSMISSION DES RÉSULTATS DE DÉPISTAGE DE COVID-19**

---

Le dépistage de la COVID-19 est un dossier actuellement essentiel au contrôle de la transmission du virus. Plus de 1 000 prélèvements sont effectués chaque jour, uniquement dans nos cliniques de dépistage. À cela s'ajoutent les tests de dépistage dans nos milieux de vie, ceux de la clinique mobile et des usagers hospitalisés.

Afin d'améliorer le processus, la région des Laurentides pourra compter, dès aujourd'hui, sur la transmission automatisée pour la majeure partie des résultats de dépistage négatifs.

Cette fonctionnalité réduira considérablement les délais de réponse et libérera du personnel jusqu'à présent dédié aux appels. Cette automatisation permettra également de diminuer le risque d'erreur. C'est donc une excellente nouvelle pour la population, ainsi que pour tout le personnel qui est régulièrement en attente de résultats de dépistage.

Le déploiement de cette fonctionnalité se fera par phases, selon les enjeux de compatibilité avec le système automatisé. Certains milieux, avec qui des ententes sont à venir (CHSLD privés) ou pour lesquels des adaptations sont nécessaires au système de requête (clinique de dépistage de Mont-Laurier), seront intégrés à cette nouvelle solution dès que possible.

Pour ce qui est des résultats positifs, la transmission des résultats se poursuit par téléphone par la Direction de la santé publique afin d'assurer un suivi étroit avec la personne.